



Procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 11 décembre 2014  
Au siège social de la Commission scolaire, 1740 rue Roberval  
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

**PRÉSENCES :**

**École**

Albert-Schweitzer / St-Bruno	Chantal Thiboutot
Arc-en-Ciel / Sainte-Julie	Nancy Lavoie
Au Cœur-des-Monts / Beloeil	Marie-Josée Galipeau
Au-Fil-de-l'Eau / Mont-Saint-Hilaire	Anne Lebrun
Carignan-Salières / Carignan	Kim Rémillard (Substitut)
de Bourgogne / Chambly	Annie Picard
de l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste	Karinne Lebel
de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire	Sylvie Gorgeon
de la Broquerie / Boucherville	Mathieu Ferrat
de la Chanterelle / St-Basile-le-Grand	Caroline Palardy
de la Mosaïque / St-Basile-le-Grand	Marie-Hélène Bourbeau, Subs.
de la Passerelle / Chambly	Philippe Privé
de la Pommeraie / Mont-Saint-Hilaire	D.É St-Onge, H. Mourad (Subs.)
de la Source / Varennes	Luc Drolet
de Montarville / St-Bruno	Stéphane Beauregard
de Salaberry / Chambly	Luc Dansereau, Substitut
des Cœurs-Vaillants / Contrecoeur	Sylviane Préfontaine
du Carrousel / Varennes	Christian Montpetit
du Grand-Chêne / Sainte-Julie	Martine Bourbeau, Substitut
du Moulin / Sainte-Julie	Nancy Julien, J. Duquette (Subs.)
Jacques-Rochelleau / Saint-Basile-le-Grand	Gilles Cazade
Jolivent / Beloeil	Isabel Godard **
La Farandole / McMasterville	Marc Fréchette
Le Petit-Bonheur / Beloeil	Nadia Gaucher, Substitut
Le Rucher / Sainte-Julie	Line Desormeaux, Subs.
Le Sablier / Saint-Amable	Amine Zitouni
Le Tournesol / Beloeil	Normand Boisclair
Les Marguerite / Varennes	Martin Béliveau, Substitut
Ludger-Duvernay / Verchères	Steve Chagnon, Substitut
Monseigneur- Gilles-Gervais / Saint-Bruno	J. Lafrenière, D. Picard (S)
Notre-Dame / Otterburn Park	Sylvianne Gagné **
Paul VI / Boucherville	Jean-François Giroux
Saint-Charles / Saint-Charles-sur-Richelieu	Marc Gauthier
Sainte-Marie / Chambly	Maxime Bazinet
Saint-Mathieu / Beloeil	Amélie Lozeau
Secondaire de Chambly / Chambly	Jocelyn Plante

Secondaire du Grand-Coteau / Sainte-Julie	L.Desormeaux, C.Allard (S)
Secondaire du Mont-Bruno / Saint-Bruno	Claude Côté, Substitut
Secondaire François-Williams / Saint-Amable	Maryse Tremblay
Sec. d'éducation internationale /McMasterville	Marie-Hélène Talon
Secondaire Ozias-Leduc / Mont-St-Hilaire	Christian Delorme
Secondaire Polybel / Beloeil	Isabel Godard**
École orientante l'Impact / Boucherville	Mélanie Tremblay (S)
Comité consultatif ÉHDAA	Sylvianne Gagné**

**\*\* Le même membre représente 2 écoles et a droit à 2 votes.**

#### ABSENCES :

Antoine-Girouard / Boucherville	Benoit Des Croisselles
Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie	Carine Larose
De l'Envolée / Saint-Amable	Aucun
de l'Odyssée / Saint-Amable	Caroline Fortier
des Trois-Temps / St-Marc-sur-Richelieu	Julie Cabral
du Parchemin / Carignan	Faïssel Lazaar
du Tourne-Vent / Sainte-Julie	Stéphanie Fréchette
Georges-Étienne-Cartier / St-Antoine-sur-Richelieu	Caroline Gendron
Jacques-De Chambly / Chambly	Philippe Desmarais
L'Arpège / Sainte-Julie	Marie-Josée Lalonde
La Roseraie / Varennes	Marie-Claude Santerre
les Jeunes Découvreurs / Boucherville	Geneviève Richard
Louis-Hippolyte-Lafontaine / Boucherville	Jean-Christoph Farrell
Marie-Victorin / Varennes	Michelle Hudon-David
Mère-Marie-Rose / Contrecoeur	Stéphanie La Salle
Père-Marquette / Boucherville	France Mansour
Pierre-Boucher / Boucherville	Annick Ménard-Cheng
Saint-Denis / Saint-Denis-sur-Richelieu	Aucun
Secondaire de Mortagne / Boucherville	Patrick Desparois
Secondaire Le Carrefour / Varennes	Michel Bonin
Secondaire Le Tremplin / Chambly	Aucun

---

#### 1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

---

#### 2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

##### Résolution N°CP201415-37

Sur proposition dûment faite par Christian Montpetit et appuyée par Chantal Thiboutot, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. **Adoptée à l'unanimité.**

---

#### 3) PAROLE AU PUBLIC

---

Aucun.

---

---

#### 4) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CP TENUE LE 20 NOVEMBRE 2014

---

##### Résolution N°201415-38

Sur proposition dûment faite par Julie Lafrenière et appuyée par Jocelyn Plante, le procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 20 novembre 2014 est adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

#### 5) PRÉSENTATION DE MME HÉLÈNE ROBERGE ET M. JOSEPH ATALLA SUR LES SERVICES ET LES ENJEUX ET PRIORITÉS DE LA CSP

---

Madame Hélène Roberge, présidente du Conseil des commissaires présente le rôle et la mission de la CSP et du Conseil des commissaires, le rôle des parents dans la démocratie scolaire, les principaux outils en lien avec toutes les actions et toutes les décisions prises par la Commission scolaire tels le plan stratégique et la convention de partenariat pour la Commission scolaire et le projet éducatif, le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative pour les établissements. L'étape de l'élaboration du plan stratégique 2015-2020 est reportée en raison de l'intention du ministre Bolduc de proposer un projet de loi en février 2015 qui porterait sur la gouvernance, la structure et la mission des CS. Cette démarche sera révisée lorsque les modifications auront été apportées à la *Loi sur l'instruction publique*.

M. Joseph Atalla, directeur général de la CSP, poursuit en énumérant les enjeux et les priorités pour l'année 2014-2015 dont, entre autres, le fonctionnement avec un nouveau Conseil des commissaires, la réforme du ministre Bolduc en lien avec le redécoupage possible du territoire, le suivi du plan de redressement budgétaire, l'intégration de l'agrandissement de l'école de la Mosaïque à Saint-Basile-le-Grand, la poursuite des démarches avec le MELS et la ville de McMasterville dans le dossier de construction d'une nouvelle école suite à l'incendie de l'école La Farandole, etc.

Avec près de 50% de nouveaux parents, la présentation annuelle est essentielle pour améliorer la compréhension de la réalité de notre Commission scolaire. L'exposé a clairement identifié le travail fait par la direction générale pour tous les élèves. Les membres ont été très satisfaits de la présentation ainsi que des échanges. Mme Roberge convient de rencontrer éventuellement la présidente afin de discuter des éléments qui pourraient être modifiés dans cette présentation avec pour but de mieux répondre aux attentes des membres.

---

#### 6) DEMANDE DE CONSULTATION AU SUJET DU PROJET DE RÈGLEMENT QUI FIXE LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

---

Madame Vandemoortele présente la modification requise au Règlement qui fixe le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires qui consiste à modifier l'heure de la tenue de leurs séances ordinaires : les réunions débuteraient dorénavant à 19h00 plutôt que 19h30.

---

#### 7) DEMANDE DE CONSULTATION RELATIVEMENT AUX CALENDRIERS SCOLAIRES 2015-2016

---

Madame Anne de Noury, directrice adjointe du Service des Ressources éducatives de la CSP, présente les calendriers scolaires 2015-2016 de la formation générale des jeunes, du Centre de formation des Patriotes et de la formation générale aux adultes ainsi que l'échéancier du cheminement du dossier.

Des modifications sont suggérées afin de mieux étaler les congés pour les élèves au cours de l'année scolaire et aussi afin d'obtenir plus de détails par écrit pour les prochaines consultations concernant le calendrier, sur les règles qui orientent les choix de localisation des journées pédagogiques.

---

## 8) DEMANDE DE CONSULTATION DE L'OFFRE DE SERVICES ÉHDAA 2015-2016

---

Madame Annie de Noury, directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la CSP présente le projet d'offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui a été présenté en séance de travail du Conseil des commissaires de même que les constats, les réflexions et les pistes de solutions qui émanent des travaux de l'automne pour l'offre de services en adaptation scolaire. L'accent a été mis sur les principaux changements apportés à l'offre de services actuelle et sur l'échéancier pour la consultation.

Julie Lafrenière questionne le degré de latitude à augmenter le nombre de classes? Mme Vandemoortele explique que l'objectif est de maintenir le même nombre de groupes; la marge de manoeuvre est très mince. On cherche le statu quo au niveau du nombre de groupes.

---

## 9) QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

---

En réponse à la question de Mme Sylvie Gorgeon lors de l'assemblée des parents du 20 novembre 2014: Pourquoi la demande de nouvelle école à Saint-Hilaire s'est transformée en une demande d'agrandissement de l'école de l'Aquarelle?

Mme Vandemoortele fournit les explications suivantes en lien au statut de la situation.

À chaque automne, le Conseil des commissaires reçoit du MELS les projections démographiques des cinq années à venir, pour chacune des 21 villes de la commission scolaire. À la lumière de ces projections le Conseil des commissaires adopte en juin une ou des résolutions afin de présenter des demandes de construction d'écoles au MELS.

En effet, lorsque le nombre d'élèves justifie la construction d'une école, c'est le MELS qui accepte la demande et qui fournit le budget nécessaire, qui varie de 9 à 15 M\$ pour une école primaire (selon la taille) et qui est d'environ 25 M\$, pour une école secondaire. Les critères à respecter pour que le MELS autorise une construction et fournisse le budget nécessaire, sont établis par le MELS lui-même.

Le MELS n'analyse pas les besoins ville par ville. Cette analyse se fait par « territoire d'analyse » et un tel territoire regroupe plusieurs villes. Ainsi, le MELS n'autorise pas la construction de plusieurs petites écoles dans des villes contiguës. Il préfère construire une plus grosse école qui desservira deux ou trois villes, puisque cela coûte moins cher à construire. Le principe d'avoir une petite école par quartier n'est pas privilégié par le MELS. Lorsque le MELS autorise la construction d'une école, c'est parce que la Commission scolaire lui a fait la démonstration que le nombre d'élèves pour un territoire justifie la construction d'une école. Le lieu de la construction sera ensuite déterminé par la Commission scolaire et non pas par le MELS. Le lieu est choisi en fonction des terrains disponibles, bien sûr, mais aussi en fonction de l'endroit où habitent les élèves qui fréquenteront l'école, soit le plus près possible de la majorité d'entre eux.

En juin 2013 et en juin 2014, le Conseil des commissaires a adopté des résolutions demandant la construction d'une nouvelle école à Mont-Saint-Hilaire, pour le territoire 1 desservant les villes de Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, McMasterville, Beloeil et Saint-Jean-Baptiste. Le lieu de

résidence des élèves qui fréquenteraient cette école était, alors principalement à Mont-Saint-Hilaire (mais pas uniquement), raison pour laquelle, il était prévu de construire l'école dans cette ville. Or, l'école La Farandole située à McMasterville a été complètement détruite par un incendie criminel le 11 juillet 2014. Cette école comportait 9 classes seulement. La perte de ces locaux vient augmenter le besoin de construire une école dans le territoire 1, mais fait en sorte que la majorité des élèves qui ont besoin d'une école se trouve maintenant à McMasterville.

Le Conseil des commissaires aurait pu présenter une demande afin de construire deux petites écoles, l'une à Mont-Saint-Hilaire, l'autre à McMasterville, mais les représentants du MELS nous ont indiqué qu'une telle demande serait refusée. En effet, le MELS refuse de construire ou reconstruire de petites écoles, comme celle ayant été incendiée, dans des secteurs de banlieue.

Afin de répondre à la fois :

- aux besoins des élèves de McMasterville, qui n'ont plus d'école, et qui sont plus nombreux à ne pas avoir de locaux de classes que les élèves de Mont-Saint-Hilaire;
- aux besoins des élèves de Mont-Saint-Hilaire, qui ont besoin de locaux additionnels, mais en moins grand nombre;
- aux besoins des élèves des autres villes de ce territoire, notamment Otterburn Park;

le Conseil des commissaires a décidé de présenter deux demandes en août 2014. Une construction d'une école de 21 classes à McMasterville et un agrandissement d'école à Mont-Saint-Hilaire, à l'école de l'Aquarelle. C'est ce qui a le plus de chance d'être autorisé par le MELS.

Nous sommes en attente de recevoir une réponse à ces deux demandes. Le MELS transmet habituellement les réponses au printemps. Il arrive parfois que les réponses tardent et ne soient transmises qu'au cours de l'été.

Madame Gorgeon remercie Mme Vandemoortele pour toutes ces précisions faisant état des enjeux clairement identifiés dans ce dossier.

---

## 10) RETOUR DE CONSULTATIONS

---

Suite à la présentation de Mme Vandemoortele, les membres conviennent de recommander au Conseil des commissaires d'adopter la modification requise au Règlement.

### **RÉSOLUTION N° CP201415-39**

#### **Modification du Règlement qui fixe le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires**

CONSIDÉRANT la présentation par la Commission scolaire des Patriotes concernant les modifications du Règlement qui fixe le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSÉ par Annie Picard et appuyé par Sylvie Gorgeon que le Comité de parents

RECOMMANDE au Conseil des commissaires d'adopter les modifications du Règlement qui fixe le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires. **Adoptée à l'unanimité.**

Suite à la présentation de Mme Anne de Noury, les membres conviennent de recommander l'adoption des calendriers scolaires 2015-2016 de la formation générale des jeunes, du Centre de

formation professionnelle des Patriotes et de la formation générale des adultes selon les modifications énumérées dans la résolution suivante :

#### **RÉSOLUTION N° CP201415-40**

##### **Calendriers scolaires 2015-2016 de la formation générale des jeunes, du Centre de formation professionnelle des Patriotes et de la formation générale des adultes**

CONSIDÉRANT l'article 193, 7e alinéa de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la présentation par la Commission scolaire des Patriotes de la proposition des calendriers scolaires 2015-2016 de la formation générale des jeunes, du Centre de formation des Patriotes et de la formation générale aux adultes;

CONSIDÉRANT la possibilité qu'il y ait 7 semaines consécutives de 5 jours entre le 4 avril 2016 et le 20 mai 2016, advenant le cas où la journée pédagogique pour force majeure du 20 avril 2016 doit être utilisée;

CONSIDÉRANT que les efforts à fournir et les périodes de repos devraient, idéalement, être réparties de façon uniforme ;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents ne dispose pas de toute l'information nécessaire sur la localisation des journées pédagogiques, à savoir entre autres, ce qui est prescrit par la convention collective;

Il EST PROPOSÉ par Claude Côté et appuyé par Sylvianne Préfontaine que le Comité de parents

RECOMMANDE au Conseil des commissaires d'adopter les calendriers scolaires 2015-2016 de la formation générale des jeunes, du Centre de formation des Patriotes et de la formation générale aux adultes avec les modifications suivantes au calendrier de la formation générale des jeunes :

- De déplacer la journée pédagogique du 25 janvier à la dernière semaine d'avril;
- De déplacer la journée de force majeure du 26 janvier au 25 janvier;
- De déplacer la journée de force majeure du 20 avril au 13 avril;
- De déplacer les journées pédagogiques du 18 et 19 février au 11 et 12 février;
- De déplacer les journées pédagogiques du 26 et 27 novembre au 19 et 20 novembre
- D'obtenir, pour les prochaines consultations concernant le calendrier, plus de détails par écrit sur les règles qui orientent les choix de localisation des journées pédagogiques.

**Adoptée à la majorité.**

#### **Offre de services ÉHDAA 2015-2016**

Les membres conviennent de reporter l'adoption de l'offre de services ÉHDAA 2015-2016 à la prochaine séance du Comité de parents qui se tiendra le 22 janvier 2015.

#### **RÉSOLUTION N° CP201415-44**

Sur proposition dûment faite par Marie-Hélène Talon et appuyée par Line Desormeaux, il est résolu, selon la modification demandée à l'ordre du jour, de reporter l'item 10.3 à la prochaine séance du CP le 22 janvier 2015 : Consultation sur l'offre de services ÉHDAA 2015-2016.

---

## 11) ADOPTION DE LA LETTRE DU CP CONCERNANT LE REDÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE LA CSP

---

Les membres ont adopté à la majorité la lettre d'appui du Comité de parents à la CSP adressée au ministre Bolduc dénonçant les impacts négatifs qu'aurait le plan de redécoupage de notre commission scolaire sur la réussite de nos jeunes. Une copie de cette lettre sera également distribuée à divers ministères du gouvernement et certaines associations (FCPQ, FCSQ).

### **RÉSOLUTION N° CP201415-41**

#### **Position du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes concernant le projet de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes**

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves résidant à Boucherville et à Saint-Bruno-de-Montarville fréquentent des écoles situées dans d'autres municipalités du territoire de la Commission scolaire des Patriotes afin de participer à des projets pédagogiques particuliers ;

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves HDAA résidant à Boucherville et à Saint-Bruno-de-Montarville fréquentent des écoles situées dans d'autres municipalités du territoire de la Commission scolaire des Patriotes afin de bénéficier des services particuliers nécessaires à leur développement ;

CONSIDÉRANT que plus de 2500 élèves résidant dans les 19 autres municipalités du territoire de la Commission scolaire des Patriotes fréquentent des écoles situées à Boucherville et à Saint-Bruno-de-Montarville, principalement les écoles secondaires de Mortagne et du Mont-Bruno ;

CONSIDÉRANT que le redécoupage proposé engendrerait des coûts supérieurs aux économies envisagées dû entre autres à la construction de nouvelles écoles secondaires, du redéploiement des services aux élèves sur le territoire ainsi que du déménagement du siège social de la Commission scolaire des Patriotes ;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents doute que des économies puissent être faites en redéfinissant les limites du territoire de la Commission scolaire des Patriotes ;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents doute que ce projet de redécoupage soit fait pour le bénéfice des élèves ;

IL EST PROPOSÉ par Marie-Hélène Talon et appuyé par Normand Boisclair que le Comité de parents

- Transmette une lettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc, afin de dénoncer le projet de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes ;
- Demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc, de maintenir intactes les limites territoriales actuelles de la Commission scolaire des Patriotes.

**Adoptée à la majorité.**

---

## 12) PLAN D'ACTION - SUIVI

---

Selon une échelle d'intérêt, les thèmes pouvant être réalisés au cours de l'année scolaire 2014-2015 ont été dévoilés : conférences sur la cyber-intimidation et l'Aide aux devoirs (automne 2015); présentation sur les bibliothèques scolaires; ateliers sur l'histoire de l'éducation et un échange sur les bonnes pratiques des campagnes de financement.

L'adoption du plan d'action est reportée à la séance du Comité de parents qui se tiendra le 22 janvier 2015.

---

### 13) ADOPTION DU BUDGET 2014-2015

---

Les membres conviennent de recommander l'adoption du budget 2014-2015 du Comité de parents tel que présenté.

#### **RÉSOLUTION N° CP201415-42**

#### **Budget du Comité de parents 2014-2015**

CONSIDÉRANT la présentation faite par Luc Drolet, trésorier du budget du Comité de parents pour l'année 2014-2015 ;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents doit adopter son budget pour l'année en cours;

IL EST PROPOSÉ par Luc Drolet et appuyé par Claude Côté que le Comité de parents

RECOMMANDE l'adoption du budget pour l'année 2014-2015 au montant de 15 000 \$.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

### 14) RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS

---

VOIR ANNEXE « A ».

---

### 15) PAROLE AUX MEMBRES

---

C'est avec fierté que Madame Sylviane Préfontaine informe les membres que la nouvelle école à Contrecoeur a annoncé son nom : l'école des Coeurs-Vaillants. En plus de faire un clin d'œil à la devise de la ville de Contrecoeur « À cœur vaillant, tout est possible », ce nom évoque l'engagement des différents acteurs de l'école tout en incitant au dépassement et à la persévérance, valeurs qui viendront certainement teinter le nouvel établissement scolaire! Avec l'annonce officielle du nom de l'école a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque. C'est le 5 décembre dernier qu'a eu lieu cet événement qui s'est déroulé au gymnase en présence de nombreux bénévoles qui ont permis l'ouverture de ce bel espace réservé à la lecture. Par la même occasion, le nom de la nouvelle bibliothèque a été dévoilé. Cette dernière s'appellera dorénavant « La Bouquinerie ».

Marc Fréchette questionne « l'absence ou le silence » de la FCPQ dans le dossier du redécoupage des territoires. La présidente explique que la FCPQ n'est pas inactive dans le dossier, au contraire. Elle se doit de représenter tous les parents du Québec et de défendre les intérêts de tous par ses prises de position. Dans le dossier des fusions annoncées, il s'avère que les scénarios proposés pourraient convenir en certains endroits du Québec. Donc il était impossible pour l'assemblée de dénoncer ce plan de réorganisation. Les positions qui seront défendues seront les suivantes (telles que présentées dans le CG Express) :

## 1- Éventuelles fusions de commissions scolaires

Considérant les fusions de commissions scolaires annoncées, il est proposé que dans cette éventualité, les parents demandent qu'elles soient réalisées en respectant les conditions suivantes :

- 1) Se faire au seul bénéfice des élèves et de leur réussite;
- 2) Générer des économies;
- 3) Que ces économies soient totalement réinvesties dans les services directs aux élèves.

## 2- Éventuel processus de fusion de commissions scolaires (et sa période de transition)

Considérant que l'élève doit être au coeur de toute décision, il est proposé que la Fédération soit mandatée pour faire des représentations afin que :

- 1) Les parents soient interpellés, tout au long du processus de fusion des commissions scolaires, selon les mêmes principes et orientations que ceux actuellement contenus dans la LIP;
- 2) Les parents aient les ressources et les moyens nécessaires afin de collaborer et d'intervenir adéquatement tout au long du processus, et ce, sans impact sur les ressources actuelles.

En adoptant ces deux résolutions, la Fédération réaffirme que les besoins et la réussite des élèves sont au cœur des préoccupations des parents dans les changements annoncés, peu importe la nature des changements. Elle se positionne également pour demander que les parents soient partie prenante du processus.

---

## 16) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22h30.

### Résolution N°CP201415-43

Sur proposition dûment faite par Amélie Lozeau et appuyée par Martin Béliveau, il est résolu de déclarer la séance levée.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

Marie-Hélène Talon, présidente

---

Marlène Girard, secrétaire

# ANNEXE "A"

## RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Comité de parents du 11 décembre 2014

---

### RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Les sujets ont été discutés aux divers points à l'ordre du jour, entre autres, Points 11, 12.

### RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS (Isabel Godard – Primaire / Jocelyn Plante (Secondaire))

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 2 décembre 2014. Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

— Le Conseil a reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 qui ont été audités par la firme de comptables agréés Brunet Roy Dubé. Ils sont disponibles sur le site Web de la CSP, à la section « Commission scolaire ».

— Le Conseil a adopté un Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, portant sur le scénario de redécoupage de la CSP et le transfert des villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville à la Commission scolaire Marie-Victorin. Cet avis est disponible sur le site Web de la CSP.

— Le Conseil a résolu de suspendre le processus d'élaboration du Plan stratégique et de la Convention de partenariat 2015-2020, contrairement à ce qui avait été décidé en septembre 2014, compte tenu de la volonté du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'apporter des modifications importantes à la *Loi sur l'instruction publique* et de modifier par décret le nombre de commissions scolaires et leur territoire respectif. La démarche permettant de faire le bilan du Plan stratégique et de la Convention de partenariat 2010-2015 se poursuivra néanmoins.

— Le Conseil a lancé le processus de consultation exigé par la loi, afin de modifier le *Règlement qui fixe le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires*. Il est proposé de modifier l'heure de début des séances du Conseil des commissaires afin qu'elles débutent une demi-heure plus tôt, à 19 h.

— Le Conseil a autorisé la consultation sur l'offre de services éducatifs en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2015-2016. Diverses instances, dont le Comité de parents, le Comité consultatif sur les services aux élèves HDAA et les directions d'école, seront consultées à ce sujet au cours du mois de décembre. Le Conseil recevra les commentaires formulés et adoptera la version finale de cette offre de services lors de sa séance ordinaire du mardi 3 février 2015.

— Les membres du Conseil ont autorisé la tenue d'une consultation sur les calendriers 2015-2016 pour la formation générale des jeunes, pour le Centre de formation professionnelle des Patriotes et pour la formation générale des adultes.

— Le Conseil a adopté la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2015-2016*. Elle sera disponible d'ici quelques jours sur le site Web de la CSP.

— Le Conseil a approuvé la recommandation du conseil d'établissement de nommer la nouvelle école primaire de Contrecoeur : école des Coeurs-Vaillants.

— Le Conseil a adopté le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Le Plan triennal est un document qui établit, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou

d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

— Le Conseil a adopté la Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2015-2016. Cette liste découle du Plan triennal.

— Le Conseil a adopté les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2015-2016.

L'acte d'établissement d'une école ou d'un centre est un document qui indique le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition et l'ordre d'enseignement qui y est dispensé. Les actes d'établissement découlent du Plan triennal.

— Le Conseil a résolu de prolonger au 17 décembre 2014 le délai initialement donné aux villes de Beloeil et de Saint-Bruno- de-Montarville, afin qu'elles transmettent une résolution de leur conseil municipal, portant sur le partage du coût d'entretien des piscines des écoles secondaires Polybel et du Mont-Bruno. À défaut d'avoir obtenu ces résolutions à cette date, le Conseil autorise la fermeture des piscines au 30 juin 2015 afin de les transformer en plateaux sportifs de type gymnase pour le début de l'année scolaire 2015-2016.

— Par ailleurs, concernant la piscine de l'école secondaire Polybel uniquement, le Conseil a aussi résolu de prolonger le délai initialement donné au conseil municipal de Beloeil pour prendre l'engagement de participer au partage des coûts de réfection, dans une proportion égale à l'utilisation qu'en fait la ville de Beloeil. En effet, la piscine, qui a plus de 40 ans, présente une problématique de fuites d'eau et de dégradation de l'intégrité du bâtiment. Des travaux majeurs sont nécessaires à court terme pour prolonger sa durée de vie. À défaut d'obtenir cet engagement, le Conseil autorise la fermeture de la piscine au 30 juin 2015.

— Le Conseil a résolu de mandater le directeur général à poursuivre les discussions avec la Municipalité de McMasterville afin de conclure une entente de compensation financière pour la Commission scolaire des Patriotes, pour l'utilisation d'un terrain dont elle est propriétaire, sur lequel une nouvelle école serait construite. Cette construction fait suite à l'incendie qui a détruit l'école La Farandole – Les porteurs d'espoir le 11 juillet 2014.

#### **TRÉSORERIE** (Luc Drolet)

Budget 2014-2015 : ce sujet est à l'ordre du jour au point 13.

#### **COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT** (Marc Gauthier)

Les faits saillants de la réunion du Comité tenue le 24 novembre 2014.

##### **Nomination du président et vice-président**

Le comité est constitué de 11 membres. M. Alain Langlois commissaire est réélu président du comité et M. Gaétan Marcil commissaire est élu vice-président pour l'année 2014-2015.

##### **Rôle et obligations du comité consultatif de transport**

Mme Ledoux nous rappelle le rôle et les obligations du comité consultatif du transport, les règles de formation et opérations du comité (LIP) et le rôle et les avis du comité (LIP).

##### **Bilan de la rentrée scolaire**

Ce fut une rentrée stable et sans tracas majeurs, il y a eu quelques petits ajustements malgré l'incendie de l'école La Farandole. À noter que quelques élèves marcheurs de l'école Marie-Victorin sont temporairement transportés à cause d'un chantier de construction (et des dangers que cela représentent) près de l'école.

### **Impacts sur le transport scolaire, de la Politique relative aux projets pédagogiques particuliers**

L'ajout de transport des élèves inscrit aux projets particuliers en ce début d'année (principalement sport études) implique une troisième vague et kilométrage additionnel pour 12 véhicules.

### **Règles budgétaires**

Le transport quotidien des élèves inclut quelques élèves du secteur privé. Pour ces élèves transportés, les coûts sont défrayés par les écoles privées. Suite à l'annonce de coupure de financement pour les écoles privées pour les prochaines années, le service de l'Organisation scolaire a prévu des rencontres avec ces établissements (10 écoles) afin de mesurer l'impact.

### **Prévisions budgétaires 2014-2015**

Le budget prévu pour l'année 2014-2015 est de 19 185 000 \$. Nous prévoyons un budget équilibré incluant une réserve pour les imprévus.

### **Prochaine réunion du Comité consultatif de transport**

Lundi le 9 mars 2015.

### **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA (Sylvianne Gagné)**

Faits saillants de la réunion du 8 décembre 2014 :

- Redécoupage des CS: En fichier joint, une lettre émise par le président du Comité est adressée au Ministre Bolduc face à l'inquiétude que procure ce projet. Document joint à l'Avis de la CSP.
- Consultation sur l'offre de service des ÉHDAA pour l'année 2015-2016 (ODJ-CP du 11-12-2014)
- Congrès de l'AQETA 26 et 27 mars 2015: Pour s'y inscrire : [Inscriptions - AQETA](http://inscriptions.aqeta.qc.ca/inscriptions.html)

La prochaine réunion du Comité consultatif ÉHDAA se tiendra le 12 janvier 2015.

### **RAPPORT DES DÉLÉGUÉS FCPQ (Marie-Hélène Talon et Marie-France Reid)**

Le conseil général a eu lieu les 28 et 29 novembre 2014. Veuillez vous référer au bulletin CG Express dans lequel on retrouve les faits saillants de la rencontre.

### **À SURVEILLER DANS VOS CÉ (Normand Boisclair)**

- Révision budgétaire
- Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) – Adoption le 19 décembre 2014
- Circulation et utilisation du modèle de lettre ainsi que du modèle de la résolution de Chambly fournies par Jocelyn Plante afin que chaque CÉ puisse préparer ses propres prises de position et ainsi manifester son désaccord au projet de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes.

**Prochaine réunion :** Le jeudi 22 janvier 2015

L'ordre du jour sera disponible sur le site <http://www.csp.qc.ca/www/cp-cp-oj.asp>